



Municipalité de Hérouxville
1160, rang Saint-Pierre
Hérouxville, Qc.
G0X 1J0
Tél.: (418) 365-7135
Courriel : herouxville@regionmekinac.com

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 206-2022-01

Avis public est donné ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 8 novembre 2022, le conseil de la municipalité de Hérouxville a adopté le règlement numéro 206-2022-01 modifiant le règlement 206-2011 relatif à l'émission des permis et certificats.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut le consulter à l'Hôtel de Ville, 1160 rang Saint-Pierre, durant les heures normales de bureau ou sur le site internet de la municipalité.

Donné à Hérouxville ce 9e jour du mois de novembre 2022.

Denise Cossette
Directrice générale et greffière-trésorière